

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIAFLES (53)**

Nombre de membres En exercice : 11	L'an deux mil vingt-cinq, le six novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GENDRY Daniel, Maire
qui ont pris part à la délibération : 7	<u>Présents</u> : Mrs GENDRY, GIBOIRE, BONNIER, Mmes GENDRY S., BÉASSE, MOREAU, PERROUIN <u>Absents excusés</u> : Mrs RADÉ, Mme FOURNIER <u>Absents non excusés</u> : Mrs TREMBLAY, DESMOTS
Date de convocation : 23/10/2025	<u>Secrétaire</u> : Mr Stéphane BONNIER

---

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 13 novembre 2025**

- Délibération D2025-033 : Transfert de charges 2025 – approbation rapport CLECT ( Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) : approuvée
- Délibération D2025-034 : Convention territoriale globale avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) : validation et autorisation de signature : Approuvée
- Délibération D2025-035: Indemnité de gardiennage Église 2025 : Approuvée
- Délibération D2025-036 :Devis impression du bulletin communal: approuvée
- Délibération D2025-037: Instauration de la participation de la collectivité à la PSC Santé des agents dans le cadre de la labellisation au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : Approuvée
- Délibération D2025-038 : Bornage Lavoir : division et délimitation parcellaire : approuvée
- Délibération D2025-039 : Décision modificative n°2 du budget primitif 2025 commune : approuvée
- Délibération D2025-040: Fixation de la participation au repas par la commission CCAS 2025 : approuvée